



# **Dépôt de documents et réponses aux questions suite à la deuxième partie de l'audience publique**

---

Amélioration du réseau artériel de la Ville de  
Vaudreuil-Dorion

## **Étude d'impact sur l'environnement**

Réf. GENIVAR : projet P102703

**Document déposé au**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

*Juillet 2007*

**Dépôt de documents et réponses aux questions  
suite à la deuxième partie de l'audience publique**

Amélioration du réseau artériel de la Ville de Vaudreuil-Dorion

**Étude d'impact sur l'environnement**

Réf. GENIVAR : projet P102703

---

**Référence à citer :**

GENIVAR. 2007. *Projet d'amélioration du réseau artériel de la Ville de Vaudreuil-Dorion. Étude d'impact sur l'environnement. Dépôt de documents et réponses aux questions suite à la deuxième partie de l'audience publique.* Document de GENIVAR Société en commandite à la Ville de Vaudreuil-Dorion. 2 p. et annexes.

## ***LISTE DES ANNEXES***

- Annexe 1 Liste des dates d'entrée en vigueur et des amendements aux différents règlements de zonage de la Ville de Vaudreuil-Dorion
- Annexe 2 Règlement de zonage original 1275
- Annexe 3 Évaluation environnementale de l'implantation du nouveau poste de police (SQ)
- Annexe 4 Proposition du nouveau lotissement pour le poste de police
- Annexe 5 Identification des lots du boisé Charlot
- Annexe 6 Correction de la résolution 07-06-661
- Annexe 7 Première version du plan 16 du plan d'urbanisme

**1** **Tableau à compléter sur les dates d'entrée en vigueur des différents règlements de zonage.**

Réponse :

Voici les parties complétées du tableau en question. L'annexe 1 présente la liste des dates d'entrée en vigueur et des amendements pour chacun des règlements de zonage (pour le Règlement 1275, seules les dates d'amendements sont présentées, ce règlement ayant entré en vigueur le 28 juin 2002). Les amendements identifiés dans cette annexe ne concernent pas seulement les plans, mais l'ensemble du contenu des règlements.

<b>Partie</b>	<b>Règlement</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Révision</b>
1	93	1971	Sanctionnée par bill privé du 22 décembre 1978
2	260	24 juin 1981	Mise à jour 22 avril – 23 août 1991
3	552	26 juin 1993	Aucune (version d'origine)
4	552	26 juin 1993	1 du 10 février 1995 (Règ. 552-16 du 19/12/1994)
5	1275	28 juin 2002	11 du 28 février 2007 (Règ. 1275-81 du 11/01/2007)

**2** **Original du Règlement 1275**

Réponse :

Ce règlement est joint à l'annexe 2.

**3** **Informations sur le boisé Charlot et le projet de la SIQ**

Réponse :

Pour le premier volet de la question, il faut préciser que le projet de la SIQ ne prend place que sur un seul lot, soit sur le lot 1544632. Les autres lots mentionnés dans la résolution résultent d'erreurs cléricales et typographiques. Un plan de ce lot est montré dans le rapport d'évaluation environnementale du projet de poste de police qui est joint à l'annexe 3. L'annexe 4 présente pour sa part la proposition de lotissement pour le nouveau lot qui accueillera le poste de police (lot non en vigueur encore : 3851374). L'annexe 6 renferme enfin la correction de la résolution 07-06-661.

*Pour le deuxième volet de la question, il faut préciser que la zone de conservation du boisé Charlot est constituée des lots 3621434, 3667782 et 3800690. Ce dernier lot remplace le lot 3667783 mentionné à la résolution 07-06-661. Cela résulte d'une opération cadastrale récente. Encore une fois, la résolution corrigée est jointe à l'annexe 6. Les lots constituant le boisé Charlot sont déjà délimités et identifiés sur l'extrait du plan cadastral joint à l'annexe 5.*

*Pour le troisième volet de la question, il faut préciser qu'il s'agit du rapport d'évaluation environnementale se rapportant à l'implantation du futur poste de police de la SQ, projet qui est piloté par la Société immobilière du Québec. Ainsi, il s'agit d'une évaluation indépendante de l'étude d'impact du projet d'amélioration du réseau artériel de la Ville. Les documents de cette évaluation sont insérés à l'annexe 3.*

<b>4</b>	<b>Première version du plan 16 du plan d'urbanisme</b>
----------	--

*Réponse :*

*Ce document est joint à l'annexe 7. Il n'y a pas de mise à jour global du plan des affectations (plan 16) qui a été effectuée depuis 2003. Cette mise à jour est en train de se faire cette année avec la révision du plan d'urbanisme qui a cours pour assurer la concordance et la conformité avec le nouveau schéma d'aménagement révisé de la MRC.*



## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1**

**Liste des dates d'entrée en vigueur et des amendements  
aux différents règlements de zonage de la Ville de Vaudreuil-Dorion**



**ANNEXE 2**

**Règlement de zonage original 1275**

### **ANNEXE 3**

**Évaluation environnementale de l'implantation du nouveau poste de police (SQ)**

## **ANNEXE 4**

**Proposition du nouveau lotissement pour le poste de police**

## **ANNEXE 5**

### **Identification des lots du boisé Charlot**

**ANNEXE 6**

**Correction de la résolution 07-06-661**

## **ANNEXE 7**

**Première version du plan 16 du plan d'urbanisme**

